

## - **Moniteur/Monitrice Escalade - à Mortain Bocage (50)**

**Nature de l'emploi : CDD ou CDI à temps complet ou partiel selon candidats**

**Poste à pourvoir : dès que possible**



Le club d'escalade GRIMPE MORTAIN est une association loi 1901 qui a pour mission principale l'accompagnement et le développement de la pratique de l'Escalade dans le Mortainais (50).

Club d'escalade de 170 licenciés – structures à disposition : un gymnase avec 1 SAE (voire 2 SAE) , une zone bloc et pan et un secteur naturel d'escalade sur la commune de Mortain comprenant 180 voies (Aiguille de Mortain) et un autre secteur naturel à 15 kms (170 voies).

### **Finalité de la fonction :**

Le moniteur d'escalade, sous l'autorité du Président de l'association ou de son représentant en charge de la gestion Ressources Humaines, est en charge d'encadrer, de développer la pratique de l'Escalade. Il sera chargé de tout ou partie des missions listées ci-dessous, selon les directives du bureau du club GRIMPE Mortain.

### **Missions principales : (selon profil du candidat)**

#### Missions pédagogiques :

- Développer la découverte, l'initiation, l'animation, le perfectionnement et l'entraînement dans les disciplines de l'Escalade, auprès de tout public (Club enfants, adolescents et adultes, sections scolaires Collège et Lycée de la Cité Robert de Mortain, publics en situation de handicap).
- Assurer la conduite des cycles d'initiation, d'apprentissage et d'entraînement dans les conditions optimales de sécurité.

#### Participation à la vie de la structure et de l'association :

- Être vigilant à la gestion et la maintenance de la SAE, des équipements ainsi que la gestion des EPI (Equipement de Protection Individuelle).
- Assurer l'ouverture de voies pour public débutant et compétiteur.
- Travailler en équipe avec les membres du bureau du club, les bénévoles et les partenaires privilégiés.
- Participer au fonctionnement administratif en lien avec son activité.

#### Mission de développement :

- Participer et s'impliquer dans les actions de développement du club.
- Développer et animer le club avec les intervenants internes et externes (membres du bureau, bénévoles, élus, Ligue, FFME...)
- Organiser les différents événements du club.
- Organiser des stages d'initiation à la pratique de l'Escalade – tous publics
- Participer aux actions de communications (Réseaux)

### **Niveau de qualification et conditions :**

- CQP AESA ou DEJEPS escalade – BEES escalade – BPJEPS APT spécialisation escalade ou licence STAPS mention « entraînement sportif » spécialité Escalade avec carte professionnelle à jour.
- Niveau de la rémunération : selon la qualification et l'expérience, salaire sur la base de la classification prévue à l'article 9.3 de la Convention Collective Nationale du Sport.
- CDI ou CDD, temps de travail annualisé sur une base de 35 heures, période d'essai de 2 mois.
- Lieu de travail : Salle Claude LEBIGOT à Mortain-Bocage (50) comprenant quelques déplacements réguliers ou ponctuels à 25 kms.
- Titulaire du permis B

**Les candidatures (CV et lettres de motivation) sont à envoyer à M. Le Président du club GRIMPE MORTAIN à [grimpemortain@gmail.com](mailto:grimpemortain@gmail.com). Renseignements possibles par mail ou au 06.22.69.66.35.**